



Position sur la qualité des apprentissages

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
BRUXELLES, BELGIQUE, 23 DÉCEMBRE 2018

Résumé exécutif

Aux niveaux européen et national, **trop souvent les politiques considèrent l'apprentissage comme un autre rite de passage pour mettre un pied dans le marché du travail**, plutôt que de reconnaître sa fonction de parcours de formation. Une attention accrue à la qualité et à l'inclusivité des systèmes de stages s'impose : grâce à un apprentissage de qualité, tous les jeunes, y compris les plus vulnérables, peuvent développer leurs compétences et capacités, tout en bénéficiant du plein accès à leurs droits sociaux et du travail. Par conséquent, il serait utile de prioriser l'amélioration de la qualité de l'apprentissage dans les politiques relatives à la formation en situation de travail aux niveaux régional, national, européen et international.

Ce document identifie les problèmes actuels rencontrés pour garantir la qualité de l'apprentissage, et il définit les étapes à suivre pour établir des systèmes d'apprentissage qui soient centrés sur l'apprenant, fondés sur des droits, et véritablement inclusifs pour tous les jeunes. Il expose les principales revendications du Forum européen de la Jeunesse vis-à-vis des gouvernements européens, des Etats membres et des institutions de l'Union européenne, des employeurs, et des pourvoyeurs d'éducation.

Parmi celles-ci :

- **Permettre l'égalité des chances pour tous**, en établissant des systèmes d'apprentissage qui soient réellement inclusifs pour tous les jeunes : tous les jeunes doivent pouvoir accéder à des stages de qualité, indépendamment de leurs circonstances personnelles. Cela doit impliquer des efforts plus conséquents pour aborder les normes sociales et les structures de pouvoir qui influencent toujours négativement les choix professionnels et la participation à la société au sens plus large.
- **Prioriser la valeur éducative de l'apprentissage** : un apprentissage de qualité doit aider les jeunes à développer des compétences spécifiques et transversales en vue de réaliser des objectifs d'apprentissage identifiés pour et avec eux, permettant de déboucher sur la reconnaissance de qualifications officielles aux niveaux national et européen. En outre, les pourvoyeurs d'éducation doivent garantir qu'un soutien et des informations adéquates soient disponibles et faciles d'accès pour les étudiants et leurs familles, et que l'apprentissage soit présenté comme un choix pédagogique tout aussi valable.
- **Garantir l'accès aux droits sociaux et du travail** : la qualité ne sera pas de mise si le droit des apprentis à des conditions de travail équitables, y compris le droit à une rémunération et à une compensation décentes, et l'accès à des systèmes de sécurité sociale de qualité, n'est pas assuré. Cela implique d'établir des cadres nationaux qui reconnaissent et soutiennent les droits sociaux et du travail des apprentis, sur base des critères de qualité identifiés dans la Charte du Forum européen de la Jeunesse sur la qualité des stages et des apprentissages.
- **Etablir des structures représentatives pour les apprentis à tous les niveaux** : la coopération entre les parties prenantes

institutionnelles et non institutionnelles appropriées, y compris les syndicats, les unions d'étudiants et les organisations de jeunesse doit être renforcée pour remédier à l'absence actuelle de structures représentatives des apprentis. Etant donné que les Conseils nationaux de jeunesse et les Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse préconisent depuis longtemps la représentation démocratique et les droits des jeunes, ils devraient être fortement impliqués dans l'établissement d'organismes représentatifs des apprentis, sur base de la coopération du Forum Jeunesse avec les partenaires institutionnels pour la création du Réseau européen des apprentis.

Introduction

Ces dernières années, la perception de l'apprentissage a changé. Tant au niveau européen que national, l'attention s'est déplacée de l'apprentissage vu comme une opportunité éducative pour s'attarder sur son potentiel en tant qu'outil d'employabilité soutenant la transition des jeunes des études au travail.

Une variété d'initiatives visant à promouvoir l'apprentissage et accroître son utilisation ont été lancées. En 2013, l'Alliance européenne pour l'Apprentissage (EAfA)¹ a été établie pour fournir une plate-forme aux principales parties prenantes et leur permettre de collaborer à l'amélioration de la qualité, de l'offre et de l'image de l'apprentissage. La nouvelle stratégie pour les compétences en Europe identifie l'apprentissage comme un outil clé pour garantir que les bonnes formations, les bonnes compétences et le soutien adéquat soient disponibles pour tout le monde dans l'Union européenne (UE)². Le Socle européen des droits sociaux reconnaît les droits des jeunes à une transition de qualité entre l'éducation et l'emploi, également grâce à l'apprentissage.³ Enfin, en 2018 le Conseil de l'UE a adopté une Recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité.⁴

Au niveau international, l'Organisation internationale du travail (OIT), demandait déjà en 2012 aux gouvernements d'améliorer l'apprentissage comme un outil pour soutenir les jeunes,⁵ et elle continue de promouvoir l'apprentissage comme une priorité absolue, y compris via le développement

¹ Alliance européenne pour l'Apprentissage : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1147&langId=fr>

² Commission européenne, Communication sur une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, 2016 : <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/FR/1-2016-381-FR-F1-1.PDF>

³ Socle européen des droits sociaux, 2017 : https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr

⁴ Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6779-2018-INIT/fr/pdf>

⁵ Organisation internationale du travail (OIT), La crise de l'emploi des jeunes : appel à l'action : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_187079.pdf

d'un manuel pour la qualité de l'apprentissage.⁶ En outre, l'Initiative globale Decent Jobs for Youth⁷ lancée comme initiative du Système des Nations unies pour promouvoir l'emploi des jeunes identifie l'apprentissage de qualité comme une priorité d'action.

L'UE et l'OIT ont toutes deux tenté de définir l'apprentissage⁸ en identifiant des caractéristiques communes qui pourraient s'appliquer à différentes traditions d'apprentissage spécifiques aux pays. Malgré cela, une définition universelle et standardisée de l'apprentissage fait toujours défaut.⁹

Les différences de traditions nationales ne peuvent être une excuse pour la faible qualité de l'apprentissage. Soutenir des normes de qualité en priorisant le contenu pédagogique de l'apprentissage et garantir l'accès aux droits et à la protection est une étape primordiale pour épauler les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie. D'une manière plus générale, tout en soutenant le développement professionnel et personnel des individus, un apprentissage de qualité contribue à construire des sociétés plus durables et inclusives. Vu que près de 4 millions de jeunes participent à des programmes d'apprentissage en Europe¹⁰, il faut absolument veiller à ce que leur valeur éducative soit reconnue et que l'apprentissage respecte des critères minimaux de qualité. En outre, des questions comme les stéréotypes, l'absence d'inclusivité et une mauvaise réputation barrent toujours la route à la qualité de l'apprentissage. L'attention politique accordée à l'apprentissage comme un outil pour des transitions de qualité a également mis en lumière le manque de structures représentatives des apprentis, les empêchant d'être significativement consultés sur des décisions qui pouvant les concerner.

Cette position présente des recommandations politiques pour aborder ces problèmes. Elle repose sur l'intérêt de longue date du Forum pour la qualité de l'apprentissage, comme le démontre la Charte européenne pour la qualité des stages et des apprentissages¹¹, ainsi que notre participation plus récente au Réseau européen des apprentis (EAN)¹², et d'autres contributions récoltées via une consultation en ligne réalisée auprès de nos organisations membres.

Eléments clés pour un apprentissage de qualité

⁶ Organisation mondiale du travail (OIT), Guide et outils pour un apprentissage de qualité, 2017 : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_607466.pdf

⁷ Plus d'informations sur l'initiative globale Decent Jobs for Youth : <https://www.decentjobsforyouth.org/#latest>

⁸ Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6779-2018-INIT/fr/pdf>

⁹ Organisation mondiale du travail (OIT), Guide et outils pour un apprentissage de qualité : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_607466.pdf

¹⁰ Commission européenne, Communiqué de presse, la Commission adopte une initiative visant à stimuler l'apprentissage en Europe : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-3585_fr.htm

¹¹ Forum européen de la Jeunesse, Charte européenne sur la qualité des stages et des apprentissages : <https://www.youthforum.org/fr/charte-europeenne-sur-la-qualite-des-stages-et-des-apprentissages>

¹² European Apprentices Network (EAN) : <https://apprenticesnetwork.eu/>

L'apprentissage, une opportunité éducative

L'apprentissage est souvent perçu comme un simple outil permettant de combler l'écart entre les compétences que peuvent avoir de potentiels employés et les capacités que recherchent les employeurs. Cependant, l'objectif premier de l'apprentissage ne doit pas être de répondre aux besoins des employeurs. Il est d'abord et avant tout une opportunité éducative ; la valeur pédagogique de l'apprentissage doit être placée au cœur des programmes d'apprentissage. En tant que droit humain fondamental inscrit dans plusieurs instruments légaux aux niveaux international et européen¹³, l'éducation doit être un processus se déroulant tout au long de la vie, axé sur l'apprenant et concentré sur le développement personnel, et où l'employabilité accrue est un effet tout à fait bénéfique, mais pas l'objectif premier.

L'apprentissage doit être une expérience éducative pour les jeunes qui leur fournit non seulement des compétences professionnelles spécifiques mais aussi des compétences transversales et transférables telles que la résolution de problèmes et le raisonnement critique, les aidant à devenir des citoyens actifs. L'apprentissage doit être construit autour des besoins et intérêts des apprenants pour qu'ils réalisent pleinement leur potentiel.¹⁴ Cela peut être réalisé grâce à une participation plus importante des apprentis eux-mêmes dans la définition de leurs objectifs d'apprentissage, et également grâce à un mentorat et un contrôle de qualité avant, pendant, et après leur stage.

Pour terminer, l'apprentissage doit toujours aboutir à une qualification officielle. Le manque de reconnaissance des qualifications peut empêcher les apprentis de profiter d'opportunités de mobilité, d'accéder à un EFP supérieur, ou de progresser dans leur carrière.¹⁵ Un travail assidu sur le Cadre européen pour la Qualité (EQF)¹⁶ et l'inclusion de l'apprentissage dans les Cadres nationaux de certification (CNC) faciliterait l'accès des jeunes au marché du travail et soutiendrait la mobilité, y compris via ErasmusPro¹⁷ et cela permettrait aussi un accès plus facile des jeunes aux visas, si nécessaire.

Une approche de l'apprentissage de qualité fondée sur les droits

¹³ Par exemple, l'article 26 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme stipule que Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental; l'article 29 de la Convention des Nations unies sur les droits de l'Enfant décrit l'éducation comme essentielle pour "favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités"; l'article 14 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE garantit le droit à l'éducation, y compris l'enseignement obligatoire.

¹⁴ EAN, Key priorities for Quality Apprenticeships,

2018 <https://apprenticeshipnetwork.files.wordpress.com/2018/02/key-priorities-for-quality-apprenticeships.pdf>

¹⁵ ETUC, A European Quality Framework for Apprenticeships, 2017 :

<https://www.etuc.org/en/publication/european-quality-framework-apprenticeships#.Weg92BN-q9Y>

¹⁶ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, Recommandation relative à l'établissement du Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, 2008 :

<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:111:0001:0007:FR:PDF>

¹⁷ Commission européenne, Communiqué de presse, Apprentissages à l'étranger : la Commission donne un nouvel élan aux stages de longue durée dans toute l'UE, 2017 : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-2763_fr.htm

Des opportunités d'apprentissage et des conditions de travail insatisfaisantes peuvent être problématiques, même dans des pays habituellement exemplaires pour la qualité de leurs systèmes d'apprentissage.¹⁸ De plus, des traditions et définitions différentes de l'apprentissage au niveau national peuvent donner lieu à des niveaux différents de protection fournis aux apprentis. Pour qu'il soit de qualité, un apprentissage doit toujours être une expérience équitable et sans risques, en particulier pour les jeunes qui sont plus susceptibles d'être traités comme de la main d'œuvre bon marché ou non rémunérée en raison de leur position déjà vulnérable sur le marché du travail.

Les décideurs et employeurs doivent mettre en place une approche de l'apprentissage de qualité fondée sur les droits. La nature spécifique de l'apprentissage en tant que formation en situation de travail, et le double statut des apprentis en tant qu'apprenants et travailleurs¹⁹ ne doivent pas empêcher l'accès et la jouissance par les apprentis d'une série minimum de droits et de filets de sécurité.²⁰ A cette fin, l'apprentissage doit être conforme à des normes de qualité minimale, être inscrit dans des instruments législatifs ainsi que dans des accords contraignants pour protéger les apprentis de toute forme d'exploitation. Les jeunes apprentis doivent se voir fournir des informations faciles d'accès, compréhensibles et adaptées aux jeunes à propos de leurs droits et obligations, ainsi que de la manière d'aborder d'éventuelles violations.

Des apprentissages plus inclusifs

Il est primordial d'investir dans un soutien adéquat pendant la période de préapprentissage et d'augmenter la qualité des stages. Cela permettrait d'éviter que des groupes vulnérables et marginalisés de jeunes ou de jeunes NEET (sans emploi, études ni travail) ne s'éloignent trop de la société, en leur offrant un moyen alternatif d'apprendre qui puisse être plus attrayant que des parcours plus académiques. Pour que cela soit possible toutefois, les décideurs, les employeurs et les pourvoyeurs d'éducation doivent être prêts à offrir des opportunités de formation en situation de travail de qualité à des groupes de jeunes vulnérables et marginalisés et à ceux qui sont les plus

¹⁸ European Commission, Staff working document accompanying the proposal for a Council Recommendation on a European Framework for Quality and Effective Apprenticeships, 2017. Available at: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52017SC0322>

¹⁹ Le statut des travailleurs diffère d'un Etat membre à l'autre. Indépendamment du fait qu'ils soient identifiés comme travailleurs (par ex. au Danemark, en Estonie, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, en Pologne, en Roumanie, en Espagne et au Royaume-Uni), comme étudiants (par ex. à Chypre, en République tchèque, en Lettonie). Pour plus d'informations ETUC, A European Quality Framework for Apprenticeships, 2017 : <https://www.etuc.org/en/publication/european-quality-framework-apprenticeships#.Weg92BN-q9Y>

²⁰ EAN, Key priorities for Quality Apprenticeships, 2018 <https://apprenticesnetwork.files.wordpress.com/2018/02/key-priorities-for-quality-apprenticeships.pdf>

éloignés du marché du travail, qui peuvent ne pas être en possession des compétences fondamentales de base.²¹

Ces écarts peuvent être abordés grâce à un plus grand investissement en faveur de systèmes d'éducation inclusifs, et en proposant des incitations financières aux employeurs pour qu'ils recrutent des jeunes en situation de vulnérabilité. Il est toutefois indispensable que cela aille de pair avec un soutien financier pour pouvoir mettre en œuvre des politiques de ressources humaines et de recrutement inclusives, pour garantir que ces jeunes vulnérables puissent non seulement entrer mais aussi rester sur le marché du travail. Des normes de qualité minimum de l'apprentissage doivent également être garanties, y compris pour les apprentissages qui se déroulent dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse dans les Etats membres de l'UE.²² Ce qui compte avant tout, c'est de changer le scénario actuel. Le fait d'investir en vue de fournir des opportunités d'apprentissage de qualité à des groupes de jeunes vulnérables et marginalisés doit être vu comme une forme d'investissement social ayant un impact positif et de longue durée sur la société dans son ensemble.

De manière plus vaste, les stéréotypes ont toujours une forte influence sur l'apprentissage. Les rôles culturels et de genre dérivés de normes sociétales et de structures de pouvoir affectent négativement la société et le marché du travail, créant des attentes injustes et influençant les comportements individuels et collectifs. Des attitudes sociétales bien ancrées et des facteurs socio-culturels peuvent limiter les cheminements de carrière, et aboutir à des discriminations de la part des employeurs et des conseillers en orientation. Cela peut avoir un impact encore plus puissant sur les jeunes qui sont souvent influencés dans leurs choix par leurs familles, leurs amis, leurs enseignants, leur communauté et les médias.²³

Par exemple, vu que les stages sont souvent basés sur des rôles traditionnels de genre, les femmes sont généralement sous-représentées dans de nombreux secteurs :²⁴ au Royaume-Uni, alors que la participation féminine aux apprentissages tend à se concentrer dans quelques secteurs, de nombreuses femmes suivant un stage dans le milieu social et sanitaire ; dans des secteurs clés comme l'ingénierie, les hommes surpassent les femmes, de 25 à 1.²⁵ Les femmes qui font un apprentissage dans des emplois à

²¹ En moyenne, les jeunes NEET ont tendance à avoir des compétences plus faibles en lecture, écriture et calcul, comme précisé dans : OECD, Work-based Learning for Youth at Risk, OECD Education Working Papers, No. 150, OECD Publishing, 2016. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/5e122a91-en.pdf?expires=1535027822&id=id&accname=quest&checksum=329FDDA3118A268C9CBF0943F00E6469>

²² Forum européen de la Jeunesse, Prise de position actualisée sur la mise en œuvre de la Garantie pour la Jeunesse, 2018 https://www.youthforum.org/sites/default/files/publication-pdfs/0006-18FR_YG_update.pdf

²³ Organisation mondiale du travail (OIT), Guide et outils pour un apprentissage de qualité, 2017 : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_607466.pdf

²⁴ Ibid, pour des données spécifiques par pays.

²⁵ Young Women's Trust, Young Women & Apprenticeships: still not working?, 2017. https://www.youthemployment.org.uk/dev/wp-content/uploads/2017/11/Young_Women_and_apprenticeships.pdf

dominante traditionnellement masculine, comme dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, se trouvent souvent confrontées à une ferme résistance et à des préjugés.²⁶ Alors que cela décourage les jeunes femmes de chercher et suivre un apprentissage, cela pourrait également avoir un impact négatif sur les hommes intéressés par une carrière dans des secteurs à dominante féminine, ce qui perpétue le manque actuel de diversité des genres, et stimule la ségrégation professionnelle.

Les stéréotypes et la discrimination peuvent aussi avoir d'autres impacts négatifs lorsqu'associés à des préjugés à l'encontre d'autres groupes spécifiques de jeunes comme la communauté LHBTQI+, les jeunes personnes handicapées ou les réfugiés. En effet, l'absence d'infrastructures accessibles, de parcours adaptés aux groupes vulnérables, de conditions de travail équitables, ainsi que des obstacles structurels comme les frais cachés qu'implique un apprentissage (par ex. les outils et l'équipement coûteux), et les attitudes des employeurs vis-à-vis des jeunes employés, qui ne sont pas toujours inclusifs ou sensibles à ce que l'environnement soit accueillant, peuvent également avoir un effet néfaste sur les jeunes en situation de vulnérabilité. Cela les décourage davantage à accéder à des possibilités d'apprentissage, et cela nuit à la réputation de l'apprentissage.

Conditions propices à la qualité de l'apprentissage

Des structures représentatives pour les apprentis

Les apprentis peuvent être considérés comme des étudiants ou comme des travailleurs, ou les deux, en fonction du contexte du pays. Les structures représentatives des apprentis sont donc toujours rares. Les apprentis peuvent être représentés par des syndicats ou des unions d'étudiants, mais l'absence d'organes représentatifs peut compromettre leurs chances de s'exprimer.

Pour améliorer la qualité de l'apprentissage, il faut que des espaces soient fournis aux apprentis pour qu'ils puissent exposer leurs problèmes et proposer des solutions, il serait bon que cela devienne une priorité aux niveaux national et européen. Le droit des apprentis d'organiser des structures formelles pour protéger leurs intérêts socio-économiques doit être respecté et il doit inclure l'établissement de structures organisées dotées de processus et structures internes qui soient clairs. Ces structures représentatives doivent être présentes aux niveaux local, régional, national et européen ; chaque niveau sélectionnant son (ses) propres représentant(s) pour le suivant. Toutefois, l'établissement de ces structures au sein d'entreprises et de secteurs afin de garantir une relation plus équilibrée entre les apprentis et les employeurs doit également être encouragé. Ces structures doivent être démocratiques, inclusives et représentatives de la diversité des secteurs où un apprentissage peut avoir lieu. A cette fin, leur

²⁶ Organisation mondiale du travail (OIT), Guide et outils pour un apprentissage de qualité, 2017 : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_607466.pdf

établissement pourrait être le résultat d'un effort conjoint entre les syndicats, les unions d'étudiants, les chambres du commerce, les pourvoyeurs d'éducation, et les organisations de jeunesse.

Promouvoir l'apprentissage

Bien souvent, les jeunes, les parents et la société en général considèrent l'apprentissage comme un parcours moins attrayant et moins prestigieux pour les jeunes. D'après une enquête Eurobaromètre 2013, alors que 46% des jeunes indiquaient avoir suivi un stage, seuls 26% déclaraient avoir suivi un apprentissage.²⁷ En outre, les employeurs indiquent éprouver des difficultés à attirer des étudiants.²⁸

Les efforts pour améliorer l'image de l'apprentissage doivent cependant être holistiques. La promotion d'un meilleur discours autour de l'apprentissage ne peut réussir que si elle va de pair avec des efforts visant à renforcer sa valeur éducative, accroître sa qualité et respecter les droits sociaux et du travail des apprentis.²⁹ De plus, une orientation devrait être fournie aux étudiants le plus tôt possible, en améliorant la formation des enseignants dans les écoles, car trop souvent l'attention est démesurément axée sur les parcours plus traditionnels et plus formels ; ce qui contribue à renforcer l'image de l'apprentissage comme un choix moins valable ou moins prestigieux. Des mesures de sensibilisation ciblant les jeunes, leurs familles et/ou tuteurs, et un accès plus facile à des informations claires et compréhensibles sur l'apprentissage et ses avantages sont également nécessaires.³⁰

Le rôle des organisations de jeunesse

Les organisations de jeunesse peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion de la qualité de l'apprentissage. Grâce à la portée qu'elles ont vis-à-vis des jeunes, elles peuvent sensibiliser à la question de l'apprentissage et le promouvoir comme une opportunité valable, y compris pour les jeunes issus de groupes vulnérables et marginalisés.

De plus, les organisations de jeunesse ont un rôle clé à jouer pour garantir que la voix des jeunes apprentis soit entendue dans des discussions qui peuvent directement les concerner ainsi que leurs droits.³¹ De nombreuses

²⁷ Commission européenne, Flash Eurobarometer 378, The experience of traineeships in the EU, 2013. http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl_378_en.pdf

²⁸ Business Europe, The cost-effectiveness of apprenticeships schemes - Making the case for apprenticeships, 2016. <https://www.businesseurope.eu/publications/cost-effectiveness-apprenticeship-schemes-making-case-apprenticeships>

²⁹ OECD, Striking the right balance: Costs and benefits of apprenticeship, OECD Education Working Papers, No. 153, OECD Publishing, 2017. Available at: <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/995fff01-en.pdf?expires=1535029412&id=id&accname=guest&checksum=DBC0CE89DB23847E0BE44BF3BE0ED441>

³⁰ EAN, Key Priorities for Quality Apprenticeships, 2018. <https://apprenticesnetwork.files.wordpress.com/2018/02/key-priorities-for-quality-apprenticeships.pdf>

³¹ Ibid.

organisations de jeunesse représentent déjà les intérêts des apprentis, et elles doivent par conséquent être activement impliquées dans l'établissement et le fonctionnement d'organes représentatifs des apprentis. En particulier, étant donné que les Conseils nationaux de jeunesse (CNJ) représentent la voix consolidée des jeunes par le biais d'organisations de jeunesse et qu'ils ont déjà considérablement influencé les institutions,³² ils pourraient faire office de modèle pour les organes représentatifs des apprentis, à la fois en termes de structure et de processus démocratiques. Les représentants des CNJ concernés pourraient soutenir le travail des organes représentatifs des apprentis au niveau national, pour garantir des efforts coordonnés, comme cela se passe au sein du Réseau européen des apprentis (EAN)³³. En outre, les organes représentatifs pourraient être liés au CNJ concerné, par exemple via une adhésion. La coordination entre les organes d'apprentis et d'autres structures représentatives telles que des syndicats et des unions d'étudiants devrait également être encouragée, y compris via la participation des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse (OINGJ) et leurs membres, pour assurer une cohérence et une coopération sur les questions transversales aux niveaux local, national et européen.

De plus, en tant que pourvoyeurs d'éducation non formelle (ENF), les organisations de jeunesse jouent un rôle clé en fournissant aux jeunes, en particulier les plus vulnérables et marginalisés, de nouvelles aptitudes et compétences, au-delà de celles acquises au sein des systèmes d'éducation formelle³⁴. Leur rôle doit être davantage reconnu par les gouvernements européens, permettant aux individus d'obtenir la reconnaissance et la validation des compétences acquises grâce à l'ENF.³⁵ Pour les Etats membres de l'UE, cela impliquerait la mise en place de la Recommandation du Conseil de 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel.³⁶

L'apprentissage et le chômage des jeunes

Il est largement reconnu que l'apprentissage peut faciliter la transition des jeunes des études au marché du travail, remédiant ainsi au chômage des jeunes. L'impact positif de l'apprentissage sur le chômage est cependant étroitement lié à la volonté des employeurs et pourvoyeurs d'EFP d'offrir des opportunités de qualité. Cela doit également impliquer de soutenir les

³² Forum européen de la Jeunesse, Everything you always wanted to know about National Youth Councils - but were afraid to ask, 2014: <https://www.youthforum.org/sites/default/files/publication-pdfs/YFJ-NationalYouthCouncils-WEB-2P.pdf>

³³ Le Réseau européen des apprentis (EAN), établi en 2017 par le Forum Jeunesse et OBESSU, avec le soutien de la Commission européenne, rassemble des apprentis actuels et passés, ainsi que des jeunes qui représentent des structures étudiantes, des syndicats, et des organisations de jeunesse. Pour plus d'informations : <https://apprenticesnetwork.eu/>

³⁴ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, Recommandation relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel, 2012, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/%20LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:398:0001:0005:FR:PDF>

³⁵ Forum européen de la Jeunesse, Prise de position sur l'éducation inclusive, 2018, <https://www.youthforum.org/fr/prise-de-position-sur-leducation-inclusive>

³⁶ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, Recommandation relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel, 2012, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/%20LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:398:0001:0005:FR:PDF>

étudiants en leur offrant des conseils et avis de qualité dès le plus jeune âge ; mais aussi d'investir dans des stratégies d'information et des activités de sensibilisation autour de l'apprentissage.³⁷ De plus, des efforts plus importants sont indispensables pour augmenter la qualité de l'apprentissage en assurant de bonnes conditions de travail et en rendant les systèmes d'apprentissage plus inclusifs.

Toutefois, alors que des apprentissages de qualité ont le potentiel d'augmenter l'employabilité, l'apprentissage en soi ne peut être la solution au chômage des jeunes. Il est essentiel de considérer le chômage des jeunes comme un phénomène complexe qui exige une approche plus exhaustive, et un éventail d'actions et de mesures politiques plus vaste. Les politiques du marché du travail qui garantissent la disponibilité de premiers emplois de qualité qui permettent aux apprentis de trouver leur place dans le marché de l'emploi une fois leur stage terminé sont également essentielles. Cela doit faire partie des efforts plus importants de compléter les politiques pour l'emploi par une réforme des systèmes de sécurité et de protection sociale pour garantir que tous les jeunes aient non seulement accès à des formations et des emplois de qualité, mais également à des filets de sécurité suffisamment solides pour qu'ils puissent devenir autonomes.³⁸

Nos revendications

Le Forum européen de la Jeunesse demande aux gouvernements européens, aux Etats membres de l'Union européenne, aux institutions de l'Union européenne, aux employeurs et aux pourvoyeurs d'éducation de mettre en place des mesures qui abordent ces problèmes et garantissent l'accès des jeunes à des apprentissages de qualité. A cette fin, le Forum Jeunesse a identifié les actions et revendications clés suivantes :

Nous demandons aux **gouvernements européens** de :

- Garantir qu'un enseignement gratuit et de qualité soit accessible à tous les jeunes, et qu'un soutien individualisé publiquement financé soit disponible pour les jeunes plus vulnérables et marginalisés. Cela doit être complété par la création de partenariats entre les pourvoyeurs d'éducation formelle et les organisations de jeunesse et en fournissant des informations adéquates aux jeunes étudiants sur les possibilités éducatives autres que l'enseignement universitaire, et le soutien nécessaire pour développer les compétences pour y accéder.
- Fournir des incitations financières aux employeurs pour qu'ils recrutent des jeunes issus de groupes vulnérables, à condition que des politiques de recrutement et de ressources humaines inclusives soient en place, pour garantir que les jeunes vulnérables puissent non seulement entrer mais rester dans le marché du travail.

³⁷ ETUC, A European Quality Framework for Apprenticeships, 2017.

<https://www.etuc.org/publications/european-quality-framework-apprenticeships#.Weg92BN-q9Y>

³⁸ Forum européen de la Jeunesse, Exclure la jeunesse, c'est mettre notre avenir en péril, 2016.

<https://www.youthforum.org/fr/inclusion-sociale-et-les-jeunes-exclure-la-jeunesse-cest-mettre-notre-avenir-en-peril>

- Mettre en œuvre l'Objectif pour le développement durable 4 (ODD4) en garantissant le libre accès à un EFP gratuit et de qualité, sans discrimination aucune, permettant que tous les jeunes puissent acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de qualité.
- Autoriser le droit de séjour pour garantir le droit des jeunes à l'asile pendant toute la durée de leur apprentissage.³⁹
- Garantir la supervision et le mentorat obligatoire des apprentis par un superviseur formé avant, pendant et après l'apprentissage⁴⁰ et le soutien d'enseignants qualifiés dans les institutions de formation.
- Etablir et mettre en place des cadres nationaux de qualité pour l'apprentissage reconnaissant une série de droits sociaux et du travail applicables à tous les apprentis, et complétant les lois nationales sur le travail. Ces cadres doivent reposer sur la Charte européenne pour la qualité des stages et des apprentissages du Forum Jeunesse.⁴¹ Les Etats membres de l'UE doivent en outre tenir compte de la Recommandation du Conseil de 2018 relative au Cadre européen sur la qualité et l'efficacité de l'apprentissage.⁴²
- Garantir que l'apprentissage repose toujours sur un accord écrit légalement contraignant, établissant clairement les droits et obligations de l'employeur, de l'apprenti, et de l'institution d'enseignement ou de formation, ainsi qu'une description détaillée de l'apprentissage et un plan de formation individuel élaboré avec l'apprenti.
- Veiller à ce que les formateurs soient suffisamment soutenus pour développer les compétences nécessaires, à la fois éducatives et pratiques, pour former un apprenti, y compris en ayant accès à un recyclage continu conformément au principe d'éducation et de formation tout au long de la vie.
- Garantir que les apprentis aient accès aux droits à une rémunération décente,⁴³ une compensation des coûts encourus pendant le stage (par exemple le logement, le transport, l'équipement), et à la protection sociale, et qu'ils soient pleinement couverts par des réglementations en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail pendant toute la durée de leur stage.

³⁹ Forum européen de la Jeunesse, Résolution sur la protection et l'intégration des jeunes réfugiés en Europe, 2015. <https://www.youthforum.org/fr/resolution-protection-et-integration-des-jeunes-refugies-en-europe>

⁴⁰ Forum européen de la Jeunesse, Charte européenne sur la qualité des stages et apprentissages : <https://www.youthforum.org/fr/charte-europeenne-sur-la-qualite-des-stages-et-des-apprentissages>; EAN, Key Priorities for Quality Apprenticeships, 2018.

⁴¹ Forum européen de la Jeunesse, Charte européenne sur la qualité des stages et apprentissages : <https://www.youthforum.org/fr/charte-europeenne-sur-la-qualite-des-stages-et-des-apprentissages>;

⁴² Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6779-2018-INIT/fr/pdf>

⁴³ Selon la Charte du Forum Jeunesse sur la qualité des stages et des apprentissages, une rémunération équitable ne doit pas être sous le seuil de pauvreté de l'UE du revenu médian de 60% ou du salaire national minimum, si plus favorable, conformément aux tâches qui sont réalisées par l'apprenti et aux heures de travail. Plus d'informations : <https://www.youthforum.org/fr/charte-europeenne-sur-la-qualite-des-stages-et-des-apprentissages>;

- Introduire une législation pour garantir que l'apprentissage compte comme temps de travail donnant lieu au droit à une pension, à l'accès à des allocations chômage, à des programmes de revenus minimum, ainsi qu'au congé parental et au congé maladie.
- Soutenir l'établissement d'organes représentatifs dirigés par des apprentis pour les apprentis, et les reconnaître comme parties prenantes, aux côtés des partenaires sociaux, des employeurs, des pourvoyeurs d'éducation et des organisations de jeunesse, dans toutes les décisions relatives aux apprentissages.

Nous demandons aux **Etats membres de l'UE** :

- De mettre en œuvre le Principe 1 du Socle européen des droits sociaux pour garantir que tout le monde ait accès à un enseignement, une formation, et un apprentissage tout au long de la vie qui soient de qualité et inclusifs.
- D'inclure l'apprentissage dans les Cadres nationaux de certification en vue de faciliter l'intégration des jeunes dans le marché du travail et de soutenir la mobilité des jeunes.
- De mieux reconnaître le rôle des organisations de jeunesse en tant que pourvoyeurs d'éducation non formelle et qu'acteurs primordiaux pour fournir un enseignement innovant et flexible à tous les jeunes, y compris en mettant en place la Recommandation du Conseil de 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel.
- De soutenir la mobilité en garantissant la facilité d'accès des apprentis aux visas.

Nous demandons aux **institutions** :

- De continuer à améliorer la mobilité de l'apprentissage en Europe en investissant dans des programmes tels qu'ErasmusPro.
- D'investir dans l'augmentation de la qualité et l'inclusivité de l'apprentissage, y compris en soutenant les programmes de formation en préapprentissage afin d'aider les jeunes vulnérables et marginalisés par le biais du Fonds social européen et le Fonds social européen Plus.
- De garantir que les apprentissages réalisés dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse, initiative clé ciblant les jeunes en situation de NEET, respectent des critères de qualité minimum tels qu'exposés dans la Charte européenne sur les stages et les apprentissages, et la Recommandation du Conseil relative à un Cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité.
- Améliorer la coopération aux niveaux européen et national entre les parties prenantes concernées, y compris les organisations de jeunesse, les partenaires sociaux, les employeurs, et les pourvoyeurs d'EFP, également via des structures existantes telles que l'Alliance européenne pour les Apprentissages, en vue de promouvoir un apprentissage de qualité comme un choix valable pour les jeunes.

Nous demandons aux **employeurs et aux pourvoyeurs d'éducation** :

- D'augmenter la coopération en vue d'établir des programmes d'apprentissage de qualité.
- De concevoir des programmes d'apprentissage autour d'objectifs d'apprentissage qui incluent à la fois des compétences spécifiques à l'emploi et des compétences transversales, élaborées avec la participation active et significative des apprentis.
- Investir dans la formation et le recyclage des superviseurs, mentors et enseignants, sur base d'un principe d'éducation et de formation tout au long de la vie.
- Etablir des structures représentatives pour les apprentis, et garantir leur participation significative dans la gouvernance et les processus décisionnels.

Nous demandons aux **gouvernements, institutions et employeurs** :

- De reconnaître que l'apprentissage est avant tout une possibilité éducative et de mettre en œuvre une approche axée sur l'apprenant basée sur les meilleurs intérêts des apprentis, garantissant qu'ils développent un large éventail de compétences, et qu'ils puissent avoir accès à l'enseignement supérieur.
- De garantir que des processus d'évaluation soient en place pour contrôler les progrès des apprentis dans la réalisation de leurs objectifs d'apprentissage, et que les apprentissages soient certifiés par des organes compétents pour garantir que les connaissances, aptitudes et compétences développées mènent à des qualifications reconnues aux niveaux national et européen, conformément aux Cadres nationaux de certification et au Cadre européen de certification.
- De garantir que des informations facilement accessibles, compréhensibles, adaptées aux jeunes soient disponibles aux jeunes apprentis et à leurs familles, pour qu'ils puissent pleinement comprendre leurs droits et obligations, découvrent l'existence de mécanismes de recours, et qu'ils soient informés de tout risque pour la santé et la sécurité qu'ils pourraient encourir en réalisant leur apprentissage.
- De veiller à ce que des mesures promouvant l'apprentissage n'approfondissent pas des stéréotypes déjà existants, mais garantissent plutôt un accès égal à ce type de formation en situation de travail pour tous, indépendamment du milieu socio-économique, de l'ethnicité, de l'âge, du genre ou de tout autre statut.
- De reconnaître les organisations de jeunesse comme des parties prenantes clés dans les discussions aux niveaux européen et national à propos de l'apprentissage, aux côtés des partenaires sociaux, des employeurs et des pourvoyeurs d'EFPP, et de les impliquer dans des mesures de sensibilisation promouvant l'apprentissage.
- D'adopter une approche holistique pour aborder le chômage des jeunes en complétant les efforts visant à promouvoir l'apprentissage

par des mesures pour l'emploi axées sur l'amélioration de la création d'emplois.

Références

Forum européen de la Jeunesse

Forum européen de la Jeunesse, *Charte européenne sur la qualité des stages et des apprentissages*, 2011

Forum européen de la Jeunesse, *Everything you always wanted to know about National Youth Councils but were afraid to ask*, 2014

Forum européen de la Jeunesse, *Résolution sur la protection et l'intégration des jeunes réfugiés en Europe*, 2015

Forum européen de la Jeunesse, *Exclure la jeunesse, c'est mettre notre avenir en péril*, 2016

Forum européen de la Jeunesse, *Prise de position actualisée sur la mise en œuvre de la Garantie pour la Jeunesse*, 2018.

Forum européen de la Jeunesse, *Prise de position sur l'éducation inclusive*, 2018.

Institutions

Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, *Recommandation relative à l'établissement du Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, 2008.

Commission européenne, Flash Eurobarometer 378, *The experience of traineeships in the EU*, 2013.

Commission européenne, *Communication sur une nouvelle stratégie en matières de compétences pour l'Europe*, 2016.

Socle européen des droits sociaux, 2017.

Conseil de l'Union européenne, *Recommandation relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité*, 2018.

Organisation internationale du Travail, *La crise de l'emploi des jeunes : appel à l'action*, 2012.

Organisation internationale du Travail, *Toolkit for Quality Apprenticeships*, 2017.

Organisation pour la Coopération et le Développement économique, *Work-based Learning for Youth at Risk*, 2016.

Organisation pour la Coopération et le Développement économique, *Striking the right balance : Costs and benefits of apprenticeship*, 2017.

Externes

Business Europe, *The cost-effectiveness of apprenticeships schemes – Making the case for apprenticeships*, 2016.

European Trade Union Confederation, *A European Quality Framework for Apprenticeships*, 2017.

Young Women's Trust, *Young women & Apprenticeships : still not working ?*, 2017.

European Apprentices Network, *Key Priorities for Quality Apprenticeships*, 2018.